

ROQUES SUR GARONNE



# ASSEMBLÉE

# GENERALE



2021



**DIMANCHE 6 MARS 2022**

## **ASSEMBLEE GENERALE 2021 DIMANCHE 6 MARS 2022 A ROQUES/GARONNE**

Ouverture de l'assemblée générale à 9 heures  
par le président fédéral Norbert DELPHIN  
Ordre du Jour

- Allocution du Président fédéral,
- Appel des AAPPMA par Jean-Pierre PICAUDE.

### **I – Rapport moral de Norbert DELPHIN**

### **II – Effectifs fédéraux de Jean-Louis CASSAING**

### **III - Compte-rendu financier 2021 par Michel LACROIX**

- *Compte de résultat et bilan 2021,*
- *Rapport de la commission de contrôle,*
- *Approbation des comptes 2021, et affectation du résultat 2021,*
- *Présentation du budget prévisionnel 2022,*
- *Approbation du budget prévisionnel 2022,*
- *Renouvellement de la commission de contrôle.*

### **IV – Compte-rendu d'activités de la Zone Cyprinicole de Jean-Louis CASSAING Présenté par Olivier PLASSERAUD**

- *Manifestations,*
- *Commission d'alevinage,*
- *Travaux,*

### **V – Compte-rendu d'activités de la Zone Salmonicole par Henri RIBET**

- *Alevinages,*
- *Travaux.*

### **VI – Commission communication par Henri RIBET**

### **VII - Compte-rendu des activités du pôle « Animations » par Arnaud PENENT**

### **VIII – Rapport de la Brigade Départementale et informations sur la garderie particulière des AAPPMA De Jean-Louis CASSAING, présentés par Stéphane MARTY**

### **IX – Vœux des AAPPMA**

### **X – Clôture des débats par Jérémy COMET ou Norbert DELPHIN**

# ALLOCUTION

Bonjour à toutes et à tous,

Bien que la crise sanitaire nous oblige encore à faire preuve de prudence et qu'elle ne nous permette pas de nous réunir comme nous en avons l'habitude, je suis heureux que nous nous retrouvions en présentiel pour la première fois dans les nouveaux locaux de la fédération.

Je remercie pour sa présence :

- Monsieur Thierry AUGARDE, directeur de notre cabinet comptable KPMG, qui a en charge l'expertise de notre comptabilité.

L'année 2021 laissait présager une amélioration de vie sociale perturbée par la crise sanitaire. La suite des évènements, nous a prouvé le contraire, l'épidémie a été toujours là et a continué à bouleverser notre gestion habituelle.

Nous avons poursuivi les mesures déjà adaptées :

- télétravail pour les services administratifs,
- Mesures spécifiques pour les services « développement », « Animations » et pour le service « technique ».

Il faut remercier profondément tous les administrateurs et personnels qui ont contribué à faciliter la continuité du fonctionnement fédéral et celui des AAPPMA.

Je souhaite vous dire que je reste déterminé et confiant pour surmonter les difficultés que nous vivons, sachant pouvoir compter sur votre engagement associatif.

Par devoir de mémoire, nous devons évoquer la disparition de nos collègues :

- Monsieur Robert Belaval de l'AAPPMA de Plaisance Fonsorbes Colomiers
- Monsieur MAUBOULEX de l'AAPPMA de Cazères.
- Monsieur DEROSSO de l'AAPPMA de Saint Gaudens.
- Monsieur Franck EXPERT de l'AAPPMA de Caraman.

Ainsi que :

- Mme LEVEQUE, épouse du Président de l'AAPPMA de FOS
- La maman de notre agent de développement Vincent BOUTEILLE
- Monsieur VALERI frère du Trésorier de Buzet.

Nous avons appris dernièrement le décès de Michel GLEYZES qui fut trésorier de la fédération.

Je vous demande de respecter un moment de recueillement en leur mémoire.

Les élections des AAPPMA qui se sont déroulées le dernier trimestre 2021 ont mis en place les nouveaux conseils d'administration. Des changements d'administrateurs ont eu lieu, et je remercie sincèrement ceux qui nous quittent pour les services qu'ils ont rendu aux pêcheurs haut-garonnais.

Il faut féliciter les nouveaux élus et leur souhaiter la bienvenue.

Je veux leur dire que le CA et les personnels de la fédération seront à leur écoute pour les aider dans leur nouvelle démarche d'administrateur.

Je souhaite aussi vous informer, que certains administrateurs fédéraux ont manifesté le souhait de ne pas renouveler leur mandat, il s'agit de messieurs :

- Bernard Bonnes - Revel,
- Bernard Inard – Carbonne,
- Jean-Marc Lepidi – Vallée du Touch
- Gilbert Mercadal – Castanet-Tolosan,
- Michel Lacroix – Aurignac.

C'est pour moi l'occasion de leur témoigner toute la reconnaissance qu'ils méritent pour leur engagement et leur implication dans les travaux de gestion de la fédération.

Je tiens à remercier particulièrement Michel LACROIX qui a été notre trésorier fédéral durant deux mandatures. Ces compétences en matière de gestion financières conjuguées à ses valeurs humaines nous ont été très précieuses. Le conseil d'administration de la fédération lui a voué une confiance absolue, sa rigueur dans le suivi financier nous a permis de travailler en toute quiétude. Je tiens donc, au nom de l'Assemblée générale, à le remercier et à lui témoigner toute la gratitude qu'il mérite.

Pour conclure ce propos d'introduction, je veux saluer le travail de Jean-Louis CASSAING, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui pour cause de traitement médical. Jean-Louis n'a rien changé à ses habitudes, il milite toujours autant et remplit sans modération sa fonction de Vice-Président.

Nous allons commencer nos travaux d'assemblée générale, merci à tous pour votre attention.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

## RAPPORT MORAL

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence et pour votre participation à cette assemblée générale qui augure un retour à la normalité pour nous réunir. Le contact humain en présentiel est une nécessité pour mieux préparer nos missions.

Les difficultés de fonctionnement occasionnées par la crise sanitaire ont continué d'impacter le bon déroulement des missions de la Fédération et des AAPPMA et c'est souvent que nous avons dû modifier nos programmes de travail.

Fort heureusement, nous avons vite appris à nous adapter à cette situation inédite pour garantir les services aux pêcheurs.

Notre réseau associatif a été vraiment résilient pour faire face aux imprévus. Pour cela, je me dois d'adresser mes profonds remerciements :

- aux administrateurs du conseil d'administration de la Fédération,
- aux Présidents d'AAPPMA et leur conseil d'administration,
- aux bénévoles qui s'impliquent auprès des responsables associatifs,
- aux salariés de la Fédération pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

Je remarque avec satisfaction que nous sommes disciplinés et responsables, nous avons été respectueux des consignes administratives en vigueur, mais c'est avec soulagement que nous accueillons l'amélioration qui semble se confirmer.

L'année 2021 nous laissait entrevoir une sortie de crise et espérer un retour à la normale, ce qui n'a pas été le cas.

Toutefois nous avons poursuivi nos efforts d'adaptation pour assurer nos missions :

- Satisfaire les pêcheurs dans leur loisir,
- Protéger les milieux aquatiques,
- Veiller au bon état du patrimoine piscicole,
- Éduquer les jeunes pêcheurs,
- Améliorer la communication au plus près des adhérents.

Cette assemblée générale est la dernière de notre mandature, qui aura duré six ans pour cause de report d'un an de la location des baux de pêche de l'Etat.

Les élections des AAPPMA ont eu lieu le dernier trimestre 2021. Nous devons constater que certaines d'entre elles ont eu des difficultés à compléter leur gouvernance, toutefois tous les conseils d'administration ont été mis en place et permis de constituer l'assemblée générale fédérale.

Les élections pour le futur conseil d'administration de la Fédération auront lieu le 20 mars, je souhaite que cette nouvelle instance qui sortira de l'urne sache concilier le passé et la modernité, que le dynamisme puisse s'exprimer en toute sagesse pour réussir une gestion équilibrée, gage du bien vivre ensemble au sein de la fédération.

Je vous avais fait part lors de la dernière AG de la synthèse des actions pour lesquelles le conseil d'administration fédéral a œuvré durant les cinq dernières années.

Je souhaite de nouveau l'évoquer avec vous.

C'est avec les valeurs de solidarité, de partage et de tolérance que nous avons pris les décisions qui s'imposaient pour conduire notre politique de gestion.

Les bonnes relations humaines entre élus et salariés ont facilité la conduite de l'ensemble des missions.

Le bien vivre ensemble, auquel je tiens profondément, a été favorisé par la stricte application des dispositions statutaires dans l'exercice d'une gestion concertée et respectueuse.

Le programme associatif conforme à notre profession de foi que nous vous avons proposé lors de notre début de mandat a été honoré. Pour rappel :

- Les actions de protection du milieu aquatique ont évolué, à l'aide de nouveaux outils et savoir-faire, pour le suivi scientifique de nos cours d'eau et celui des populations piscicoles.
- Les activités halieutiques ont été optimisées grâce à des plans d'alevinage rationalisés et une écoute constante de la demande des pêcheurs.
- L'éducation environnementale et l'apprentissage de la pêche a connu un essor important, nous le devons à nos deux agents éducateurs qui encadrent et animent les dix APN et les deux PDIPN.
- La communication a été fortement améliorée (site internet actualisé, présence dans les réseaux sociaux, réalisation de films promotionnels, et guide de pêche revisité).
- Pour ce qui est la politique partenariale, avec nos instances de tutelle, avec les collectivités territoriales et l'ensemble des structures de la pêche associative, elle a été confortée et renforcée.
- Notre présence et notre rôle, au sein des gouvernances liées aux activités halieutiques et de protection des milieux aquatiques, sont reconnus et appréciés :
  - au conseil d'administration de la FNPF et de sa fondation.
  - au Comité National de l'eau.
  - au conseil d'administration de L'ARPO
  - au conseil d'administration de l'UFBAG
  - au CHI
  - au sein des Instances de Bassin Adour Garonne
  - au CESER.
  - Au CODERST
  - Au comité de l'eau de la Haute-Garonne
  - Au comité métropolitain de l'eau
  - A la commission des usagers des Voies Navigables de France

Grace au travail collectif de l'ensemble des administrateurs fédéraux, du directeur et des salariés, la Fédération de la Haute Garonne est représentée et participe aux travaux de ces instances.

Ce programme associatif a pu se réaliser grâce à des orientations budgétaires raisonnées et maîtrisées dans leur mise en œuvre.

Au regard du bilan que va vous commenter, notre trésorier, on peut constater que la gestion budgétaire durant la mandature a été celle dite « en bon de famille » et que nos fonds propres sont plus que rassurants, bien que de nombreux projets aient été réalisés, tel que le Siège administratif et les 2 PDIPN pour n'en citer que trois.

Je souhaite porter enfin à votre connaissance quelques points d'information sur l'évolution des expérimentations nationales sur la carte de pêche :

- L'opération « bons d'achat par tirage au sort », ainsi que celle du parrainage pour les jeunes pêcheurs, ne seront pas reconduites.
- La validité de la carte d'automne à compter du premier septembre sera, quant à elle, maintenue.
- Une campagne de communication nationale de promotion de notre loisir est envisagée par voies d'affichage et réseaux sociaux.
- Je termine ce rapport moral en vous renouvelant mes sincères remerciements, à vous tous qui militez et travaillez pour offrir une pêche de qualité aux adhérents des AAPPMA de Haute Garonne.

Je vous remercie pour votre écoute.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*



# EFFECTIFS





## EFFECTIFS FEDERAUX

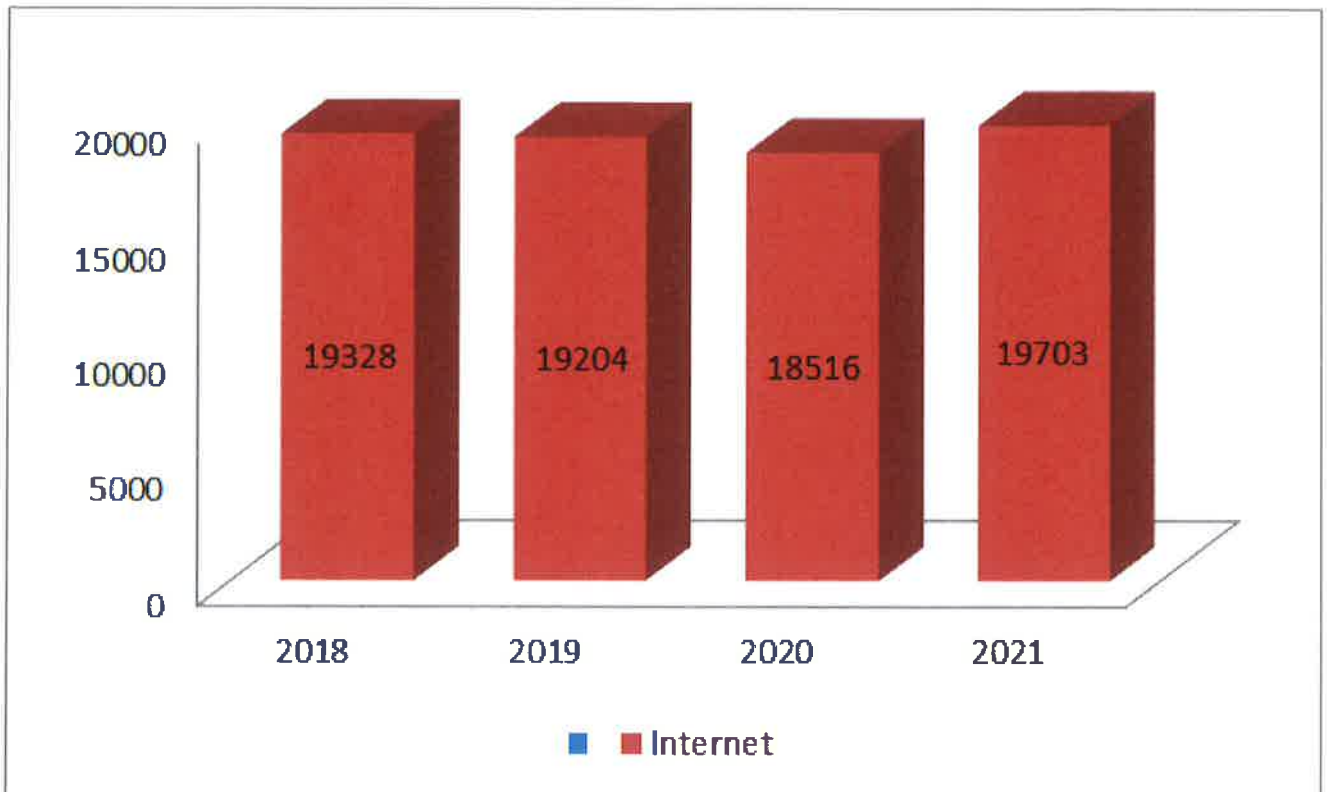
	2020	2021	VARIATION 31	VARIATION ARFPPMA Midi-Pyrénées	VARIATION FNPF
<b>MAJEURS</b>	15 102	15 917	+ 5,40%	+6,31%	NC - %
<b>FEMMES</b>	1 001	1 168	+ 16,68%	+ 22,48%	NC %
<b>MINEURS</b>	2 413	2 618	+ 8,50%	+ 11,40%	NC - %
<b>HEBDOMADAIRES</b>	756	659	- 12,83%	- 6,62%	NC - %
<b>JOURNALIERES</b>	2 716	2 877	+ 5,93%	- 6,32%	NC - %
<b>DECOUVERTES</b>	4 283	4 731	+ 10,46%	+ 10,21%	NC - %

Afin de satisfaire à nos obligations statutaires, voici le bilan de nos effectifs.  
Ce tableau, par catégories d'adhérents, vous en donne leur nombre pour l'année écoulée.

Comme vous pouvez le lire, toutes les catégories de cartes sont en augmentation assez significative à l'exception des cartes hebdomadaires.

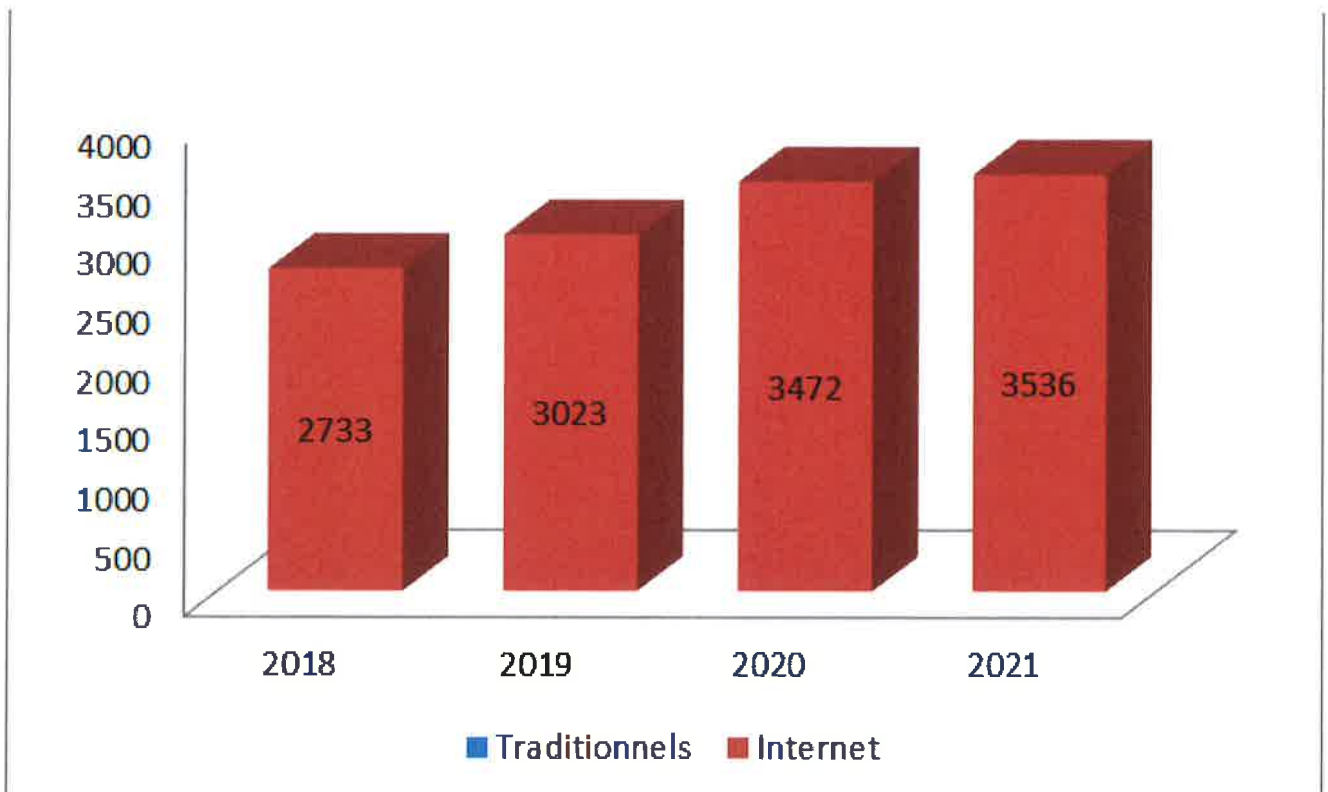
Le besoin de grand air a ramené les amateurs au bord de l'eau et à notre loisir.

**MEMBRES ACTIFS : Interfédérales + Majeurs + Femmes + Mineurs 12 à 18 ans**



Avec un total de 19 703 membres actifs, nous constatons un gain de 1 187, soit 6,41%.

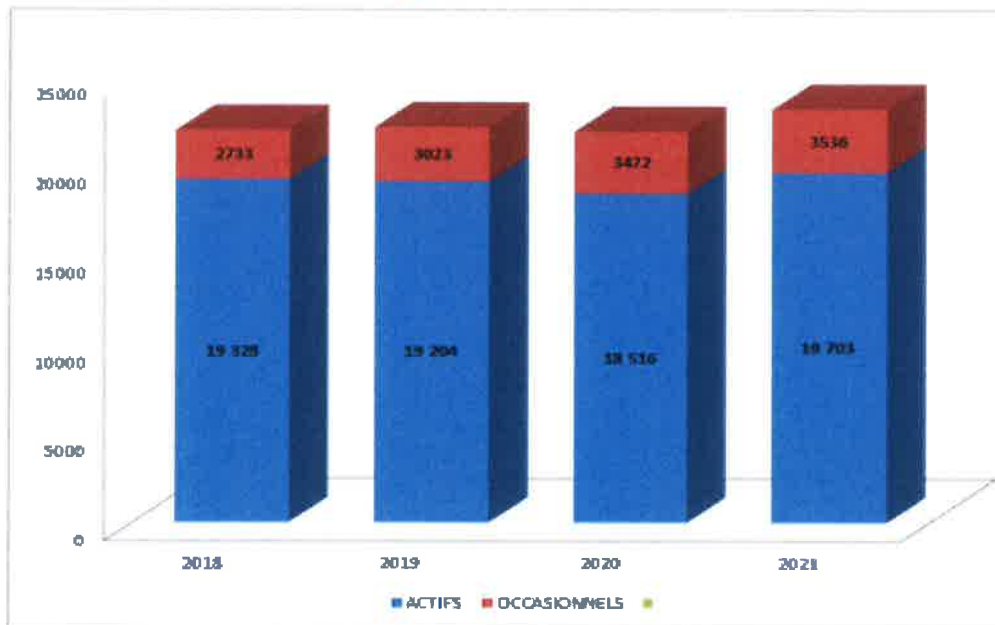
**MEMBRES OCCASIONNELS : Hebdomadaires + Journaliers**



Malgré la baisse de cartes hebdomadaires, les membres occasionnels (journaliers et hebdomadaires), avec 3 536 membres, sont en augmentation de 1,84%.

## EVOLUTION GLOBALE HORS CARTES « DECOUVERTE»

### EVOLUTION GLOBALE DES EFFECTIFS HORS CARTES « DÉCOUVERTE »



En 2021, avec un effectif global hors cartes « découverte», de 23 239 adhérents, la Fédération de pêche de la Haute-Garonne figure toujours en bonne position au niveau national.

Vous trouverez tous les chiffres détaillés des variations par association de la Haute-Garonne et par Fédération de Midi-Pyrénées, dans le compte-rendu d'assemblée générale qui vous sera envoyé ultérieurement.

Je vous remercie de votre attention.

\* \* \* \* \*

VARIATION DES EFFECTIFS 2020 / 2021

ASSOCIATIONS	MAJEURS + INTERFEDERALES			FEMMES			MINEURS 12 à 18			HEBDOMADAIRES			JOURNALIERES			DECOUVERTE - 12 ans			TOTAL
	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	
	ARBAS	122	130	8	7	10	3	18	25	7	4	4	0	14	18	4	33	43	
ASPET/GER JOB	138	156	18	11	12	1	27	30	3	12	13	1	54	45	-9	52	55	3	311
AULON	35	40	5	0	1	1	9	13	4	2	1	-1	7	4	-3	8	12	4	71
AURIAC/AVENDINELLE	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AURIGNAC	114	122	8	12	12	0	20	16	-4	10	2	-8	21	16	-5	32	28	-4	196
AUTERIVE	174	197	23	10	24	14	37	35	-2	3	0	-3	17	34	17	26	45	19	335
AVIGNONET-LAURAGAIS	53	53	0	3	6	3	8	7	-1	2	2	0	6	9	3	8	19	11	96
BAS SALAT	136	166	30	15	17	2	23	26	3	10	6	-4	30	26	-4	51	36	-15	277
BAZIEGE	179	198	19	15	12	-3	67	45	-22	7	4	-3	33	25	-8	83	81	-2	365
BESSIERES	517	610	93	20	42	22	76	90	14	8	12	4	49	35	-14	168	199	31	988
BLAGNAC	210	193	-17	15	19	4	33	50	17	4	8	4	46	51	5	60	69	9	390
BOULOGNE / GESSE	122	145	23	11	22	11	33	34	1	11	18	7	31	27	-4	49	56	7	302
BUZET/TARN	94	97	3	11	6	-5	8	6	-2	0	1	1	4	9	5	36	20	-16	139
CALMONT	113	110	-3	7	12	5	21	22	1	13	7	-6	24	30	6	48	42	-6	223
CARAMAN	152	150	-2	13	12	-1	32	32	0	3	5	2	29	14	-15	55	45	-10	258
CARBONNE	462	432	-30	31	30	-1	69	82	13	12	18	6	136	134	-2	122	123	1	819
CASTANET TOLOSAN	846	841	-5	53	55	2	123	112	-11	33	24	-9	91	94	3	284	281	-3	1407
CAZERES	222	266	44	17	28	11	43	45	2	12	4	-8	26	35	9	91	113	22	491
CIERP-GAUD	102	102	0	2	2	0	24	16	-8	13	9	-4	84	31	-53	31	19	-12	179
CINTEGABELLE	84	87	3	3	5	2	12	11	-1	2	6	4	7	15	8	12	16	4	140
FOS	74	83	9	5	4	-1	2	6	4	5	9	4	9	16	7	4	9	5	127
FRONTON	182	202	20	15	13	-2	23	32	9	7	8	1	29	41	12	66	85	19	381
GRENADE	367	427	60	19	27	8	72	80	8	7	7	0	49	71	22	113	149	36	761
ISLE EN DODON	118	141	23	8	8	0	15	28	13	10	11	1	22	32	10	18	43	25	263
LE FOUSSERET	73	92	19	0	3	3	13	21	8	3	2	-1	14	9	-5	18	27	9	154
LEGUEVIN	136	159	23	11	13	2	27	30	3	4	7	3	28	42	14	67	102	35	353
LEVIGNAC	70	88	18	8	9	1	8	21	13	4	1	-3	10	11	1	22	28	6	158
LONGAGES	317	346	29	18	27	9	35	49	14	8	5	-3	25	34	9	61	91	30	552
LOUDET	26	25	-1	1	5	4	1	2	1	0	1	1	1	0	-1	5	5	0	38
LUCHON	323	360	37	27	24	-3	73	69	-4	116	94	-22	216	199	-17	116	121	5	867
MARIGNAC	119	138	19	3	9	6	6	10	4	7	4	-3	17	19	2	21	20	-1	200
MARTRES TOLOSANE	71	74	3	4	7	3	18	16	-2	4	3	-1	10	21	11	22	37	15	158
MELLES	14	26	12	0	2	2	0	2	2	0	0	0	1	1	0	4	5	1	36
MIREPOIX/TARN	15	18	3	1	3	2	5	7	2	0	0	0	0	3	3	7	3	-4	34
MONTBRUN BOCCAGE	49	39	-10	7	4	-3	10	9	-1	0	2	2	2	11	9	8	11	3	76



TYPES de CARTES																			
DEPARTEMENT	MAJEURE			MINEURE			DECOUVERTE ENFANTS			DECOUVERTE FEMME			JOURNALIERE			HEBDOMADAIRE			TOTAL
	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	
ARIEGE	5 722	6 279	9,73	853	943	10,55	1 677	1 791	6,80	374	523	39,84	5 375	4 235	-21,21	941	810	-13,92	14 581
AVEYRON	9 057	9 959	9,96	1 761	2 030	15,28	3 809	4 186	9,90	718	908	26,46	4 215	3 966	-5,91	1 378	1 259	-8,64	22 308
HAUTE GARONNE	15 102	15 917	5,40	2 413	2 618	8,50	4 283	4 731	10,46	1 001	1 168	16,68	2 716	2 877	5,93	756	659	-12,83	27 970
GERS	4 598	4 923	7,07	796	930	16,83	1 202	1 293	7,57	342	425	24,27	973	1 034	6,27	197	290	47,21	8 895
LOT	5 735	5 850	2,01	1 083	1 207	11,45	2 445	2 720	11,25	406	461	13,55	2 355	2 199	-6,62	1 070	913	-14,67	13 350
HAUTES PYRENEES	6 908	7 612	10,19	1 456	1 607	10,37	2 812	3 115	10,78	537	667	24,21	2 353	2 278	-3,19	1 350	1 312	-2,81	16 591
TARN	9 384	9 956	6,10	1 474	1 640	11,26	2 387	2 629	10,14	702	888	26,50	1 836	1 728	-5,88	410	419	2,20	17 260
TARN ET GARONNE	6 490	6 473	-0,26	1 248	1 373	10,02	2 108	2 374	12,62	480	545	13,54	974	1 165	19,61	225	246	9,33	12 176
TOTAUX CARTES	62 996	66 969		11 084	12 348		20 723	22 839		4 560	5 585		20 797	19 482		6 327	5 908		133 131
Evolution des ventes de cartes de 2020 en 2021 en %	6,31			11,40			10,21			22,48			-6,32			-6,62			



# COMPTE-RENDU FINANCIER



# Assemblée Générale du 6 mars 2022, Lamartine, Exercice 2021

---

---

C'est toujours avec un réel plaisir que je vais vous présenter les comptes de notre votre Fédération pour l'année qui s'est terminée le 31.12. 2021.

Malgré ces périodes encore tendues, je remercie toutes les AAPPMA qui respectent leurs engagements et permettent le bon fonctionnement de notre pêche associative et de loisir. Toutefois, 3 d'entre elles n'ont toujours pas adressé leurs comptes, malgré nos rappels.

Mes remerciements vont aussi aux membres du CA et à l'ensemble des salariés pour leur implication et le respect des tâches et des échéances. Le télétravail nous a permis d'avancer correctement dans notre travail.

Merci à Monsieur Augarde et ses collaborateurs de KPMG Toulouse sans oublier les membres de la commission de contrôle qui s'acquittent toujours de leur mission avec rigueur.

Vous avez tous été destinataires des documents comptables et connaissez donc les résultats.

Avec un prévisionnel annoncé déficitaire, je vous présente un résultat d'exploitation excédentaire de 136 825 €.

Ensemble, nous allons analyser ces chiffres qui ont permis ce résultat.

## 1- Bilan et compte d'exploitation

---

Monsieur Thierry Augarde, expert-comptable, directeur de KPMG Toulouse, a présenté l'analyse du bilan suivi du compte d'exploitation.

Afin de bien faire remarquer le niveau de nos fonds propres, il a commencé sa présentation par le passif du bilan.

Au cours de son commentaire, il a également fait remarquer l'augmentation de notre situation financière et a insisté sur la gestion en bon père de famille de la Fédération.



## Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	29 476	6 686	22 789	28 684	
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>29 476</b>	<b>6 686</b>	<b>22 789</b>	<b>28 684</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	764 974	280 514	484 459	507 197
		Constructions	2 642 808	864 183	1 778 625	1 877 132
		Inst. techniques, mat.out.industriels	1 009 683	671 135	338 548	380 383
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>4 417 466</b>	<b>1 815 833</b>	<b>2 601 633</b>	<b>2 764 713</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	100 045		100 045	45	
	Prêts	2 628		2 628	4 287	
	Autres					
<b>TOTAL</b>	<b>102 673</b>		<b>102 673</b>	<b>4 332</b>		
<b>Total I</b>		<b>4 549 615</b>	<b>1 822 519</b>	<b>2 727 096</b>	<b>2 797 730</b>	
Actif circulant	Stocks et en cours		618 320	46 374	571 946	362 064
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 959	95	18 864	24 933
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	163 827		163 827	169 777
	<b>TOTAL</b>	<b>182 786</b>	<b>95</b>	<b>182 691</b>	<b>194 710</b>	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		945 962		945 962	754 261	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>		38 819		38 819	33 982	
<b>Total II</b>		<b>1 785 888</b>	<b>46 469</b>	<b>1 739 419</b>	<b>1 345 018</b>	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>6 335 504</b>	<b>1 868 988</b>	<b>4 466 515</b>	<b>4 142 749</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

## Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

<b>Passif</b>		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	3 503 485	2 026 870
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	136 825	1 476 614
	Situation nette (sous-total)	3 640 311	3 503 485
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	243 605	75 393
	Provisions réglementées		
	Total I	3 883 916	3 578 879
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	185 668	173 128
	Total III	185 668	173 128
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	49 114	58 044
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 133	89 414
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	91 728	82 978
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	170 239	160 303
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	715	
	Total IV	396 930	390 741
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	4 466 515	4 142 749
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

## Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	637 215	601 124
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		3 000
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Production stockée	226 900	- 18 114
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	379 594	365 911
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	88 961	84 740
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	77 050	65 089	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>1 409 722</b>	<b>1 101 752</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	541 789	443 872
	Aides financières	23 416	51 578
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 139	13 981
	Salaires et traitements	403 930	387 682
	Charges sociales	146 038	142 804
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	184 711	141 252
	Dotations aux provisions	88 591	69 811
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	2 900	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>1 404 517</b>	<b>1 250 982</b>
<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>5 205</b>	<b>-149 230</b>

## Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 600	630
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>1 600</b>	<b>630</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	701	13 705
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>	<b>701</b>	<b>13 705</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>899</b>	<b>-13 075</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>		<b>6 104</b>	<b>-162 305</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	130 773	331 1 803 824
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>	<b>130 773</b>	<b>1 804 155</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	51	482 163 397 1 355
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>	<b>51</b>	<b>165 235</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>130 721</b>	<b>1 638 920</b>
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
<b>Total des produits (I + III + V)</b>		<b>1 542 095</b>	<b>2 906 538</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>1 405 270</b>	<b>1 476 614</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>136 825</b>	<b>1 476 614</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>Total</b>			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
<b>Total</b>			

Comptes	Libellés	Prévisionnel 2021	Réel 2021	Variation
<b>ACHATS</b>				
	<b>Achats matières premières</b>	<b>173 500 €</b>	<b>173 039 €</b>	<b>-461 €</b>
60213	Achats poissons blancs	18 000 €	17 197 €	-803 €
60213	Achats truites Arc en Ciel + ombres +saumon F	72 000 €	67 393 €	-4 607 €
60213	Sandres et brochets/ Black Bass	15 500 €	16 906 €	1 406 €
60214	Achats nourriture cheptel	64 000 €	65 033 €	1 033 €
60215	Achat produits ent et pharmaceutique	4 000 €	6 510 €	2 510 €
	<b>Fournitures non stockées</b>	<b>89 000 €</b>	<b>93 237 €</b>	<b>4 237 €</b>
60610	Eau, gaz, électricité	25 000 €	19 166 €	-5 834 €
60660	Carburants véhicules	24 000 €	23 303 €	-697 €
60661	Combustibles	9 000 €	6 290 €	-2 710 €
60630	Petites fournitures habillements	15 000 €	22 980 €	7 980 €
60640	Fournitures bureaux	8 000 €	9 212 €	1 212 €
60680	Autres fournitures	8 000 €	12 285 €	4 285 €
	<b>Location (Baux de pêche + matériel)</b>	<b>58 500 €</b>	<b>66 287 €</b>	<b>7 787 €</b>
61330	Baux de pêche	40 000 €	36 847 €	-3 153 €
61351	Location matériel	18 500 €	29 441 €	10 941 €
	<b>Entretiens, réparations</b>	<b>42 500 €</b>	<b>61 223 €</b>	<b>18 723 €</b>
61520	Entretien locaux	25 000 €	43 536 €	18 536 €
61558	Entretien matériel de transport	8 500 €	4 945 €	-3 555 €
61551	Entretiens Bâtiments et biens	9 000 €	12 742 €	3 742 €
<b>61600</b>	<b>Primes d'assurances</b>	<b>22 000 €</b>	<b>22 868 €</b>	<b>868 €</b>
	<b>Divers</b>	<b>1 000 €</b>	<b>156 €</b>	<b>-844 €</b>
61810	Documentation	500 €	59 €	-441 €
61850	Frais colloques séminaires, Foires	500 €	97 €	-403 €
<b>62200</b>	<b>Rémunérat/ hono/contrôles sanitaires</b>	<b>12 000 €</b>	<b>13 660 €</b>	<b>1 660 €</b>
	<b>Publicité, relations extérieures</b>	<b>26 000 €</b>	<b>38 147 €</b>	<b>12 147 €</b>
62310	Cominfo	20 000 €	26 481 €	6 481 €
62310	Cadeaux, coupes, fleurs	6 000 €	11 666 €	5 666 €
	<b>Déplacements, missions, réceptions</b>	<b>21 500 €</b>	<b>25 505 €</b>	<b>4 005 €</b>
62531	Autres personnes/ péages	2 500 €	9 206 €	6 706 €
62532	Administrateurs	5 000 €	2 899 €	-2 101 €
62540	Présidents	4 000 €	892 €	-3 108 €
62570	Missions et réceptions	10 000 €	12 507 €	2 507 €
<b>62600</b>	<b>Frais postaux et telecommunications</b>	<b>17 500 €</b>	<b>21 021 €</b>	<b>3 521 €</b>
<b>62700</b>	<b>Services bancaires</b>	<b>600 €</b>	<b>848 €</b>	<b>248 €</b>
<b>62800</b>	<b>Cotisations UFBAG, MIGADO</b>	<b>19 000 €</b>	<b>18 722 €</b>	<b>-278 €</b>
<b>62880</b>	<b>Participation évènements divers</b>	<b>5 000 €</b>	<b>7 076 €</b>	<b>2 076 €</b>
	<b>Impôts et taxes</b>	<b>13 500 €</b>	<b>13 140 €</b>	<b>-360 €</b>
63330	Formation	6 000 €	9 082 €	3 082 €
63510	Taxes foncières et taxes d'habitation	7 500 €	4 058 €	-3 442 €
	<b>Charges de personnel</b>	<b>515 000 €</b>	<b>522 828 €</b>	<b>7 828 €</b>
64100	Rémunérations	395 000 €	403 930 €	8 930 €
64500	Charges sociales - exonérations ZRR	120 000 €	118 898 €	-1 102 €
	<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>210 300 €</b>	<b>184 711 €</b>	<b>-25 589 €</b>
68110	Amortissements/ provisions	210 300 €	184 711 €	-25 589 €
	<b>Autres charges</b>	<b>40 000 €</b>	<b>23 416 €</b>	<b>-16 584 €</b>
65701	Suvention AAPPMA et APN	20 000 €	15 924 €	-4 076 €
65700	Aménagement parcours d'eau, études	20 000 €	7 492 €	-12 508 €
<b>66110</b>	<b>Intérêts</b>	<b>1 000 €</b>	<b>701 €</b>	<b>-299 €</b>
<b>67180</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>8 000 €</b>	<b>91 543 €</b>	<b>83 543 €</b>
65400	Créances Irrécouvrables		2 900 €	2 900 €
67180	Charges exceptionnelles		52 €	52 €
68750	Dotation Prov risques et charges exceptionnelles		88 591 €	88 591 €
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 275 900 €</b>	<b>1 378 129 €</b>	<b>102 229 €</b>

**FEDERATION DE PECHE DE LA HAUTE-GARONNE**  
PREVISIONNEL/REALISE 2021

Comptes	Libellés	Prévisionnel 2021	Réel 2021	Variation
<b>PRODUITS</b>				
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>0 €</b>	<b>226 900 €</b>	<b>226 900 €</b>
70200	Rétrocession œufs fario	0 €		
70350	Variations des stocks de poissons		226 900 €	226 900 €
<b>Subventions d'exploitation</b>		<b>343 800 €</b>	<b>379 595 €</b>	<b>35 795 €</b>
74170	FNPF Aide à l'emploi	132 000 €	132 000 €	0 €
74171	Publicité guide de pêche	6 800 €	6 850 €	50 €
74180	Club Halieutique	125 000 €	126 023 €	1 023 €
74181	Autres subventions	80 000 €	111 627 €	31 627 €
74184	Subvention continuité écologique	0 €	3 095 €	3 095 €
<b>Autres Produits</b>		<b>655 000 €</b>	<b>714 266 €</b>	<b>59 266 €</b>
75610	Cotisations fédérales	595 000 €	637 216 €	42 216 €
75810	Indemnités de pêche électrique	25 000 €	37 400 €	12 400 €
75813	Produits divers	35 000 €	39 650 €	4 650 €
<b>Reprise prov transfert s/t</b>		<b>51 000 €</b>	<b>61 820 €</b>	<b>10 820 €</b>
78150	Reprise prov	50 000 €	59 243 €	9 243 €
79118	Transfert charges d'exploitation	1 000 €	77 €	-923 €
79124	Transfert frais du personnel		2 500 €	2 500 €
<b>Produits financiers</b>		<b>1 100 €</b>	<b>1 601 €</b>	<b>501 €</b>
76200	Produits financiers courants	1 100 €	1 601 €	501 €
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>80 000 €</b>	<b>130 772 €</b>	<b>50 772 €</b>
77700	Sub et invest virés au résultat	75 000 €	72 727 €	-2 273 €
77880	Produits exceptionnels Sub Nouveau siège CR+CD	5 000 €	58 045 €	53 045 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>1 130 900 €</b>	<b>1 514 953 €</b>	<b>384 053 €</b>

	<b>RESULTAT</b>	<b>-145 000 €</b>	<b>136 824 €</b>	
--	-----------------	-------------------	------------------	--

## 2- Présentation des graphiques

---

Michel Lacroix reprend la parole pour la présentation du prévisionnel/réalisé

### PRODUITS

Par rapport au prévisionnel, 2 postes sont en réelles augmentation :

Le stock poisson à Soueich, plus 220 000 € et nos cotisations fédérales plus 42 000 €, compte tenu de l'augmentation de nos adhérents.

Cette année, je vous présente un graphique différent des années passées, les fromages se sont transformés en sucre d'orge.

- Nous avons donc un total de cotisations fédérales en augmentation par rapport à 2020, qui s'élève à 637 216 €
- Les subventions pour un montant de 506 093 € qui comprennent :
  - les conventions de poste passées avec la FNPF ;
  - la subvention du CHI ;
  - les actions piscicoles et autres subventions de l'Agence de l'eau qui concernent notamment les études de connaissance du milieu aquatique, les animations relatives à la sensibilisation au milieu aquatique et notre participation aux instances environnementales de planification ;
  - les subventions de la FNPF concernant les études sur le milieu, ainsi que les aménagements pour la pêche et le solde de la continuité écologique ;
  - les subventions versées par la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ADEME et la FNPF pour la construction de notre site administratif, qui ont été immobilisées mais dont une partie sera viré au résultat annuellement et accompagné cette année par le solde de la subvention de la route de Saint Simon à Toulouse.
- Les prestations fédérales s'élèvent quant à elles à 83 900 € et comprennent les prestations de pêches électriques, les animations les redevances piscicoles, les participations aux guides de pêche et autres produits de gestion courante.
- Les produits financiers pour 1 600 €
- Les reprises sur provision pour un montant de 59 243 €
- Et pour finir, la variation du stock piscicole qui cette année est très importante dans la mesure où un certain nombre de poisson n'ont pu être lâché car trop petits et sont donc restés en stocks pour 2022. Cette variation de stock s'élève donc à 226 900 €.

On arrive à un total produit 2021 de 1 514 953 €

## CHARGES :

Voir graphique :

- Les frais de fonctionnement s'élèvent à 180 067 € et comprennent l'eau et l'électricité de nos différents sites, les fournitures de bureaux, les frais des administrateurs qui viennent travailler à la Fédération, les primes d'assurance, les honoraires comptables, les frais postaux et de télécommunications ou encore les provisions pour risques, en résumé tous ce qui n'est pas imputable précisément à un des postes suivants mais qui est nécessaire pour le bon fonctionnement de notre organisation ;
- Les frais en lien direct et indirect avec la pêche et la protection du milieu aquatique, tels que l'achat de poissons et les frais liés à la pisciculture (entretien des bassins bâtiments, combustibles, les achats de nourritures pour les poissons et les produits sanitaires) les études ou les aménagements pour lesquels nous sommes en partie subventionnés comme indiqué plus haut, les frais de carburants, de location de véhicule ou de repas ou encore le matériel liés à ces missions mais aussi les baux de pêche et les cotisations.
- La communication pour un montant de 45 223 € comprend nos outils de communication (guide de pêche, film promotionnel, panneaux...) et les goodies (canne à pêche et objet promotionnel divers)
- Les charges du personnel et plus précisément les salaires, les charges sociales y compris la déduction liée à la ZRR et les formations du personnel) pour un montant de 531 910 €
- Les amortissements pour 184 711 €

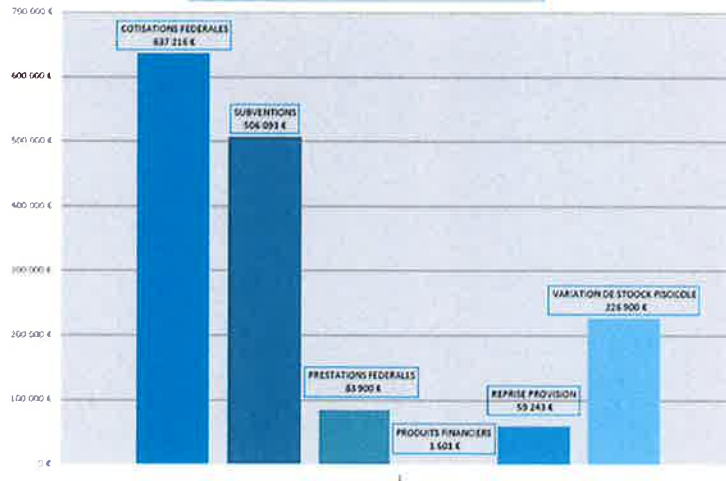
Les charges s'élèvent à 1 378 129 €, ce qui procure un excédent de recette de 136 825 € et pour être plus précis 136 825,36 €

Voilà donc une année bien remplie



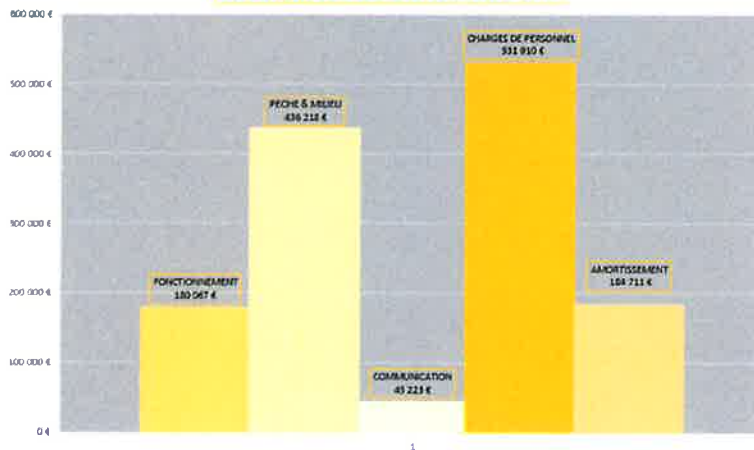
## RÉPARTITION PRODUITS 2021 :

Produits 2021: 1 514 953 €



## RÉPARTITION CHARGES 2021 :

Charges 2021: 1 378 129 €



## RESULTAT ANNEE 2021

TOTAL PRODUITS : *1 514 953 €*

TOTAL CHARGES : *1 378 129 €*

RESULTAT : *136 825 €*

Plus exactement : *136 825,36 €*





## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES EXERCICE 2021

Nous soussigné, Alain ARNAUBIS, président de l'AAPPMA de la VALLEE de la LEZE, et Yves RUMIN, Président de l'AAPPMA de LONGAGES, vérificateurs aux comptes de la FDAAPPMA 31, et dument convoqués, avons procédé le mardi 15 février 2022 à 15 heures, au siège administratif de la Fédération de pêche de la Haute-Garonne, au 5 chemin de Bramofam – 31120 ROQUES/GARONNE, à l'examen des divers documents comptables relatifs à l'année 2021.

Excusé : Monsieur Jean-Michel ALM, président de l'AAPPMA d'AUTERIVE, vérificateur aux comptes de la Fédération de pêche de la Haute-Garonne.

Cette intervention s'est déroulée en présence de :

- Monsieur Thierry AUGARDE, directeur expert-comptable KPMG Toulouse,
- Monsieur Michel LACROIX, trésorier fédéral,
- Madame Elsa PAGES, responsable administrative.

La vérification a porté sur l'exerce de 12 mois clos au 31 décembre 2021.

Il est à noter que nous avons disposé des documents comptables suivants :

- Grand livre,
- Journaux,
- Paye,
- Immobilisations.

Au cours d'échanges fructueux avec monsieur Thierry AUGARDE, que nous remercions vivement, nous avons constaté que les opérations comptables enregistrées n'ont révélé aucune anomalie.

La comptabilité est donc sincère et probante.

En foi de quoi, en l'absence d'irrégularité constatée, il est proposé à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier de la Fédération de pêche de la Haute-Garonne pour la gestion de l'exercice 2021.

Certifié ce jour à Roques/Garonne, le 15 février 2022.

Le Président de la Vallée de la Lèze,  
A. ARNAUBIS

Le Président de Longages,  
Y. RUMIN

**1 – L'approbation des comptes 2021 :**

Après les explications de monsieur Thierry AUGARDE, directeur de KPMG et de monsieur Michel LACROIX, trésorier fédéral, monsieur Norbert DELPHIN, met au vote à main levée, le résultat de l'année écoulée.

**Résultat : approuvé à l'unanimité**

**2 – Proposition pour l'affectation du résultat :**

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat le résultat de **136 825,36 €** au compte de fonds associatifs N°102180 « résultats antérieurs cumulés » qui passera de 2 327 418,26 € à **2 464 243,62 €** et ainsi nos fonds associatifs s'élèveront à **3 640 311,25 €**

**Mise au vote : Résultat : approuvé à l'unanimité**

**3 – Prévisionnel 2022**

Nous vous proposons de voter donc de voter le budget prévisionnel de fonctionnement sur les bases de **1 430 550 €** et le budget d'investissement à hauteur de **285 100 €**

Je vous rappelle qu'un prévisionnel reste un prévisionnel, on peut toujours établir un rectificatif. Le cas échéant, nous vous tiendrons au courant.

**Mise aux voix : Résultat : approuvé à l'unanimité.**

**4 – Commission des Vérificateurs aux Comptes :**

Reconduction de la commission de contrôle composée par :

- Monsieur Jean-Michel ALM, AAPPMA d'AUTERIVE,
- Monsieur Yves RUMIN, AAPPMA de LONGAGES,
- Monsieur Alain ARNAUBIS, AAPPMA de LA VALLEE DE LA LEZE,

Monsieur Alain ARNAUBIS ne souhaitant pas se représenter et monsieur Jean-Michel ALM ne s'étant pas manifesté, il reste deux postes à pourvoir.

Messieurs Daniel GAUBERT, AAPPMA de GRENADE, et Claude PEYRAS, AAPPMA de TOULOUSE se présentent.

La commission de contrôle se compose donc de :

- Monsieur Daniel GAUBERT, AAPPMA de GRENADE
- Monsieur Claude PEYRAS, AAPPMA de TOULOUSE,
- Monsieur Yves RUMIN, AAPPMA de LONGAGES,

**Approuvée à l'unanimité.**

**FEDERATION DE PECHE DE LA HAUTE-GARONNE**  
**PREVISIONNEL 2022**

Comptes	Libellés	Prévisionnels 2022
<b>PRODUITS</b>		
	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 500 €</b>
70200	Rétrocession œufs fario	1 500 €
70350	Variations des stocks de poissons	
	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>366 115 €</b>
74170	FNPF Aide à l'emploi	132 000 €
74171	Publicité guide de pêche	7 115 €
74180	Club Halieutique	127 000 €
74181	Autres subventions	100 000 €
	<b>Autres Produits</b>	<b>720 000 €</b>
75610	Cotisations fédérales	650 000 €
75810	Indemnités de pêche électrique	35 000 €
75813	Produits divers	35 000 €
	<b>Reprise prov transfert s/t</b>	<b>66 000 €</b>
78150	Reprise prov	60 000 €
79118	Transfert charges d'exploitation	5 000 €
79124	Transfert frais du personnel	1 000 €
	<b>Produits financiers</b>	<b>1 500 €</b>
76200	Produits financiers courants	1 500 €
	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>12 000 €</b>
77700	Sub et invest virés au résultat	12 000 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>1 167 115 €</b>

	<b>RESULTAT *</b>	<b>-263 435 €</b>
	Compensé par les fonds associatifs *sous réserve d'un stock piscicole stable	

Comptes	Libellés	Prévisionnels 2022
<b>ACHATS</b>		
	<b>Achats matières premières</b>	<b>180 000 €</b>
60213	Achats poissons blancs	16 500 €
60213	Achats truites Arc en Ciel + ombres +saumon F	73 000 €
60213	Sandres et brochets/ Black Bass	15 500 €
60214	Achats nourriture cheptel	68 000 €
60215	Achat produits ent et pharmaceutique	7 000 €
	<b>Fournitures non stockées</b>	<b>101 000 €</b>
60610	Eau, gaz, électricité	20 000 €
60660	Carburants véhicules	30 000 €
60661	Combustibles	7 000 €
60630	Petites fournitures habillements	22 000 €
60640	Fournitures bureaux	9 000 €
60680	Autres fournitures	13 000 €
<b>61110</b>	<b>Nettoyage</b>	<b>15 000 €</b>
<b>61111</b>	<b>Consultants</b>	<b>10 000 €</b>
	<b>Location (Baux de pêche + matériel)</b>	<b>58 500 €</b>
61330	Baux de pêche	40 000 €
61351	Location matériel	18 500 €
	<b>Entretiens, réparations</b>	<b>42 500 €</b>
61520	Entretien locaux	25 000 €
61558	Entretien matériel de transport	8 500 €
61551	Entretiens Bâtiments et biens	9 000 €
<b>61600</b>	<b>Primes d'assurances</b>	<b>22 750 €</b>
	<b>Divers</b>	<b>1 000 €</b>
61810	Documentation	500 €
61850	Frais colloques séminaires, Foires	500 €
<b>62200</b>	<b>Rémunérat/ hono/contrôles sanitaires</b>	<b>12 000 €</b>
	<b>Publicité, relations extérieures</b>	<b>56 100 €</b>
62310	Cominfo	39 600 €
62310	Cadeaux, coupes, fleurs	16 500 €
	<b>Déplacements, missions, réceptions</b>	<b>26 500 €</b>
62531	Autres personnes/ péages	2 500 €
62532	Administrateurs	5 000 €
62540	Présidents	4 000 €
62570	Missions et réceptions	15 000 €
<b>62600</b>	<b>Frais postaux et telecommunications</b>	<b>17 500 €</b>
<b>62700</b>	<b>Services bancaires</b>	<b>900 €</b>
<b>62800</b>	<b>Cotisations UFBAG, MIGADO</b>	<b>19 000 €</b>
<b>62880</b>	<b>Participation évènements divers</b>	<b>5 000 €</b>
	<b>Impôts et taxes</b>	<b>16 000 €</b>
62330	Formation	9 000 €
63510	Taxes foncières et taxes d'habitation	7 000 €
	<b>Charges de personnel</b>	<b>584 000 €</b>
64100	Rémunérations IRC comprise	464 000 €
64500	Charges sociales - exonérations ZRR	120 000 €
	<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>200 000 €</b>
68110	Amortissements/ provisions	200 000 €
	<b>Autres charges</b>	<b>52 000 €</b>
65701	Suvention AAPPMA et APN	20 000 €
65700	Aménagement parcours d'eau, études	32 000 €
<b>66110</b>	<b>Interêts</b>	<b>800 €</b>
<b>67180</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>1 430 550 €</b>



## ZONE CYPRINICOLE



# I - ALEVINAGE 2021

Type	poisson	Prév.		Réalisé	
		Quantité	Montant	Quantité	Montant
<b>Carnassier</b>		<b>925 Kg</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>1055 Kg</b>	<b>16 906,38 €</b>
	Black bass	400 Kg	8 000,00 €	455 Kg	8 782,88 €
	Brochets maillés	525 Kg	7 000,00 €	500 Kg	7 121,25 €
	Perches			100 Kg	1 002,25 €
	Petits brochets				
<b>Poisson Blanc</b>		<b>2800 Kg</b>	<b>16 500,00 €</b>	<b>2306 Kg</b>	<b>12 498,58 €</b>
	Carpes			346	1 714,37 €
	Gardons	2350 Kg	13 700,00 €	1630 Kg	8 973,83 €
	Tanches	450 Kg	2 800,00 €	330 Kg	1 810,38 €
<b>Salmonidé</b>		<b>16000 Kg</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>16320 Kg</b>	<b>67 393,41 €</b>
	Truites AEC	16000 Kg	70 000,00 €	16320 Kg	67 393,41 €
<b>1ère Catégorie</b>			<b>5 000,00 €</b>		<b>4 698,64 €</b>
	Ombre		2 500,00 €		1 354,50 €
	truitelles AEC et Saumons de Fontaine		2 500,00 €		3 344,14 €
<b>Total général</b>			<b>106 500,00 €</b>		<b>101 497,01 €</b>

En 2021, il a été introduit :

📌 En CARNASSIERS :

- 500 kg de brochets maillés
- 455 kg de Black Bass
- 100 kg de perches

📌 En POISSON BLANC :

- 2 350 kg de gardons
- 450 kg de tanches
- 346 kg de carpes

📌 En TRUITES AEC : 16 320 kg

📌 Des OMBRES pour un montant de 1 354,50€

📌 Des truitelles AEC et des saumons de fontaine pour un montant de 3 344,44€

Le montant total des alevinages s'élevant à **101 497,01 €**.

Le réalisé financier est conforme au prévisionnel.

Il est toutefois nécessaire d'amener des précisions sur certains points : le prévisionnel quantitatif par espèces ne peut présumer de tout.

Il doit notamment être parfois modifié pour prendre en compte les données révélées en cours d'année par les constats du terrain ou les pêches d'inventaire et de sauvetage.

Les livraisons de fin d'année sont également soumises aux aléas climatiques qui entraîneront un déficit dans le prévisionnel quantitatif.

Le détail du compte-rendu d'alevinage de la zone cyprinicole, avec espèces, quantités et lieux concernés par AAPPMA sera joint au compte-rendu d'assemblée générale.





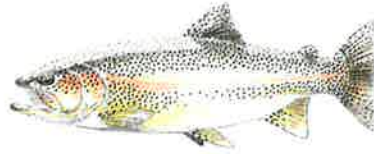
AAPPMA	SITES	DATE	BROCHETS	GARDONS	TANCHES	CAR	PERCHES / BLACK BASS
<b>REVEL</b>			<b>75</b>				<b>50</b>
	<b>Le Vaux</b>						<b>50</b>
		23/02/2021					50
	<b>Lac de St Ferréol</b>		<b>75</b>				
		29/11/2021	75				
<b>RIEUX VOLVESTRE</b>			<b>100</b>				<b>100</b>
	<b>Mancies</b>		<b>100</b>				<b>100</b>
		29/11/2021	100				100
<b>SALIES-du-SALAT</b>				<b>50</b>			<b>30</b>
	<b>Lac des Isles</b>			<b>50</b>			<b>30</b>
		14/01/2021		50			30
<b>ST-GAUDENS</b>			<b>50</b>				
	<b>Lac de Sède</b>		<b>50</b>				
		29/11/2021	50				
<b>TOULOUSE</b>			<b>450</b>		<b>15</b>		
	<b>Lac de la Ramée -Petit</b>		<b>100</b>				
		11/02/2021	100				
	<b>Lac de la Ramée -Grand</b>		<b>200</b>				
		11/02/2021	200				
	<b>Ex Lac Mouche</b>		<b>150</b>		<b>15</b>		
		11/02/2021	150		15		
<b>TOURNEFEUILLE</b>			<b>100</b>				
	<b>Lac des Pêcheurs</b>		<b>100</b>				
		09/12/2021	100				
<b>VILLEFRANCHE</b>							<b>50</b>
	<b>Vallegues</b>						<b>50</b>
		23/02/2021					50
<b>VILLENEUVE</b>			<b>300</b>		<b>25</b>		
	<b>Lac du Bois Vieux</b>		<b>100</b>				
		09/12/2021	100				
	<b>Lac de Lamartine(petit)</b>		<b>200</b>		<b>25</b>		
		11/02/2021	200		25		
<b>Total général</b>			<b>500</b>	<b>1630</b>	<b>330</b>	<b>217</b>	<b>555</b>

100 Perches

455 BlackBass

## PREVISIONNEL ALEVINAGE 2022

*Plans d'eau et cours d'eau :*  
Truites AEC 16 000 kg



*Gardons, Tanches plans d'eau :*  
2 800 kg



**BROCHETS :**  
500 kg

**PERCHES - BLACK-BASS :**  
555 kg



# NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE AAPPMA Grenade

Lac de Campagne



# NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE AAPPMA Calmont

Lac de la Thésauque



## NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE

AAPPMA Montréjeu

Lac de Montréjeu



## NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE

AAPPMA Villemur/Tarn

Lac de Valette

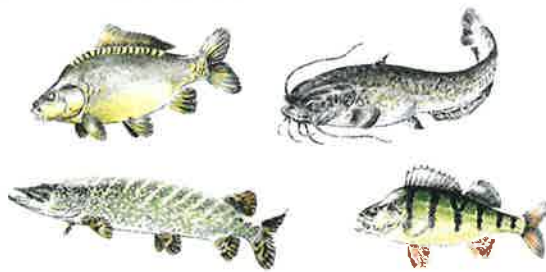


# NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE

## AAPPMA Toulouse



Lac St Clair



Mise à l'eau Garonne  
Pont St Michel



## NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE

AAPPMA Carbonne

Lac de Barbis  
Aménagements de caches



## NOUVEAUTÉS 2ÈME CATÉGORIE

AAPPMA St Gaudens

Lac de Séde  
Aménagements de caches



## **II - TRAVAUX**

### **AAPPMA RIEUMES**

Mise à l'eau lac de la Bure





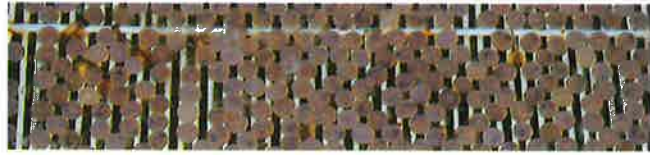


## ZONE SALMONICOLE



# I - ALEVINAGE

## LES ŒUFS 2021



- \* A la pisciculture de Soueich, nous avons produit 2 520 000 œufs :
  - \* 2 000 000 pour le fonctionnement de Soueich,
  - \* 520 000 distribués aux AAPPMA :
    - \* Dont 50 000 envoyés à la Fédération Alpes Maritimes en solidarité après la catastrophe des inondations d'octobre 2020 dans les vallées de la Roya et de la Vésubie.



## ALEVINS 2021

- \* Du 14 au 23 janvier, 384 000 alevins à résorption ont été distribués aux AAPPMA.



## Estivaux de Farios 2021

- \* Nous en avons produit 520 000 :
  - \* 490 000 aux AAPPMA
  - \* 30 000 dans les lacs de montagne

## Truitelles 2021

- \* Les 51 500 qui ont grossi à Soueich ont été réparties aux AAPPMA conformément aux prévisions.



## GÉNITEURS RÉFORMÉS 2021



- \* Nous en avons réformé 2 400 et ils ont été lâché principalement dans la Garonne et dans le Salat.

## Surdensitaires 2021

- \* 15 271kg ont été lâchées conformément au tableau de répartition distribué en début de saison.



## Ombres Communs :



- \* 1 100 ombres ont été lâchés le 30 septembre.
- \* Le 5 octobre, les pisciculteurs sont allés chercher 900 Ombrets à la pisciculture de la Fédération de Pêche du Puy de Dôme,
  - \* Nous avons signé un contrat pour 1 500 ombrets (+ de 14 cm)/an,
  - \* Cette année, ils ne peuvent nous en fournir que 900 !

\* Tous ces poissons sont lâchés uniquement dans le Salat, dans le parcours « sans panier » de Roquefort.

## Alevinages des lacs de montagne :



### \* Les alevinages se sont déroulés sur deux jours :

- \* Le premier, le 08 juillet 2021
- \* Et le second, le 22 juillet 2021

### \* Le 08 juillet :

- \* 30 000 estivaux de truites Fario
- \* Et 10 000 estivaux de Saumons de Fontaine

### \* Le 22 juillet 2021 :

- \* 30 000 estivaux d'Arc-en-ciel
- \* Et le reste de Saumons de Fontaine (10 000)



## Alevinages des lacs de montagne :



\* Les Saumons de Fontaine, qui viennent du département de l'Isère (Beaufort), ont été déversés dans tous les lacs sauf dans le lac d'Oô.

\* Les Arc-en-ciel, venues directement de la Canourgue (Lozère), ont été déversées uniquement dans le lac d'Oô. C'est la première fois que nous réalisons cette expérience et il faut maintenant surveiller le grossissement de ces poissons nouvellement introduit dans ce lac. Si c'est une réussite, nous adapterons la cadence des alevinages.



## II - ACTIVITES

### AAPPMA DU BAS SALAT A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE

- o Le World CleanUp day, journée mondiale du nettoyage de notre planète, fédère les citoyens, les associations, les entreprises, les collectivités et les écoles pour ramasser les déchets sauvages.
- o L'AAPPMA Bas-Salat a participé en partenariat avec l'entreprise Alvéa à cette journée.
- o 18 bénévoles, (AAPPMA + Alvéa) constitués en 4 équipes, ont récolté plus de 500kg de déchets sur les berges de la Garonne, du Salat et du lac des Îles. Les employés de la commune de Roquefort, aidés de leur matériel, sont venus prêter main forte pour le transport, le stockage et l'évacuation à la déchèterie.

• La matinée conviviale c'est clôturée autour d'un repas champêtre dans le parc de la mairie.

Rendez-vous au prochain World CleanUp Day



### AAPPMA DU BAS SALAT A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE



### III - APN



Début 2021, un seul APN en 1<sup>ère</sup> catégorie :

- Montréjeau

Et deux APN en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> (à la fois) :

- Aurignac
- Bas Salat

Fin 2021, un autre APN est né, en 1<sup>ère</sup>, à Luchon

#### AAPPMA DU LUCHON CRÉATION D'UN APN



- Premiers cours et première sortie
- Cours de montage de ligne à la Maison de la Pêche
- Initiation à la pêche au coup au lac de Saléchan
- Sous la houlette de Pierre Bouvet, créateur de l'APN, guide de pêche et vice-président de l'AAPPMA de Luchon



# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION



## GUIDE DE PÊCHE 31

- \* Edité en 23 000 exemplaires « papier »
- \* Distribué par tous les dépositaires
- \* Téléchargeable et consultable sur notre site Internet et sur l'application mobile
- \* Il a été téléchargé 26774 fois sur le site



## CALENDRIERS

- \* Imprimé en un seul format : A4
- \* Edité en 8 000 exemplaires
- \* Ils ont été distribués par les dépositaires.





- L'actualité la plus récente de la Fédération apparait à l'ouverture du site,
- Pour les autres, il suffit d'aller cliquer sur les « Activités de la Fédération » et vous aurez toute la liste,
- Nous mettons en même temps ces actualités aussi sur notre page Facebook,
- Depuis sa mise en ligne voici les articles les plus consultés :

## LE SITE INTERNET



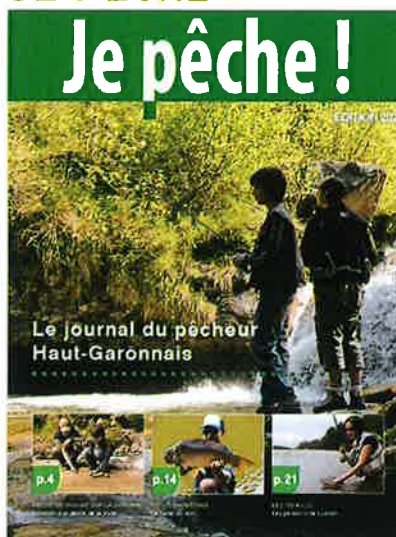
### LES 5 ARTICLES LES PLUS CONSULTÉS

- 70682 **Tailles légales de capture et Périodes d'Ouverture**
- 40067 **Tarifs des cartes de pêche**
- 37496 **Cartes des lacs et plans d'eau de Haute-Garonne**
- 32996 **Développement du loisir pêche et de la protection du milieu aquatique**
- 30462 **Horaires de Pêche**



## LE JOURNAL « JE PÊCHE »

- \* Seulement dématérialisé.
- \* Consultable et téléchargeable sur notre site Internet (ainsi que toutes les éditions précédentes),
- \* Nous utilisons tous les articles séparément dans Facebook, dans le site Internet, dans l'application mobile et dans certaines revues spécialisées au fur et à mesure des grands évènements.



Je pêche 2020

5,91 Mo 2020-03-03 1171 161

Je pêche 2021

4,73 Mo 2021-02-22 1169 161

## LA REVUE « POINT ROUGE »

- \* La brochure annuelle réalisée par l'AAPPMA de Luchon,
- \* Edité en 2 000 exemplaires (papier), la Fédération participe au financement de l'édition.
- \* Distribuée par l'AAPPMA de Luchon
- \* Consultable et téléchargeable sur notre site Internet (ainsi que toutes les éditions précédentes)



PDF

PDF

PDF

Point Rouge 2019 N°22

4.88 Mo - 2019-03-20 - 943 161

Point Rouge 2020 N°23

7.62 Mo - 2020-03-10 - 469 191

Point rouge 2021 N°24

7.78 Mo - 2021-03-29 - 192 191

## APPLICATION MOBILE « PÊCHE31 »



o Mises à jour des actus selon Facebook,

o Tenue à jour des modifications au fil de l'eau

o Correction si erreur signalée

o 1 800 fois téléchargée





# RÉSEAUX SOCIAUX



## Page FACEBOOK



- **8585** personnes abonnées à la page (4115 fin 2020)
- **3** publications par semaine en moyenne (total 156 à l'année)
- **4<sup>ème</sup>** FDAAPPMA en nbre. d'abonnées (derrière le 05, le 12 et le 81)
- Une messagerie active et réactive, de plus en plus sollicitée
- Essai d'une campagne de **21** publications payantes en 2021
- Partagez et likez nos publications



## Page INSTAGRAM



- **2878** personnes abonnées à la page (1292 fin 2020)
- **1<sup>ère</sup>** Fédération départementale en nombre d'abonnées
- Publication des photos de belles prises des pêcheurs et de beaux paysages
- Nombre de publication aléatoire en fonction des retours de pêcheurs
- Instagram est le réseau social le plus utilisé par les - de 25 ans



# Jeu Concours photo

- **1 ère** année de concours
- **4** catégories (carnassiers, salmonidés, cyprinidés, jeunes)
- **6** gagnants
- Participation sur [www.fede-peche31.com](http://www.fede-peche31.com)
- Plus de **1 500 euros** de dotations
- Fin du concours le **15 mai 2022**



**4 CATÉGORIES**

- Cyprinidés
- Carnassiers
- Salmonidés
- Jeunes de -18 ans

**6 GAGNANTS**

1 gagnant par catégorie Carnassiers, Cyprinidés, Salmonidés et Jeunes de -18 ans. 2 gagnants par catégorie Carnassiers et Salmonidés.

**100 000€ de dotations**

100 000€ de dotations réparties sur 6 gagnants.

**SCARMA FISHING**

**GARMIN**

**SH CITIUM**

**POUR PARTICIPER**  
Règlement disponible sur le site [www.fede-peche31.com](http://www.fede-peche31.com)

PDF

Formulaire concours photo

325.21 ko | 2021-03-17 | 285 181

PDF

V2 Règlement concours photo.docx

296.76 ko | 2021-03-17 | 331 161

## PARTICIPATION AUX PYRÉNÉENNES

Les  
Pyrénéennes  
2021



Simulateur<sup>o</sup> tenu par Didier BERGES ¶

Judi 16 septembre	248
Vendredi 17 septembre	219
Samedi 18 septembre	298
Dimanche 19 septembre	434
Soit un total de	1199



## MAISON GARONNE À MIRAMONT

- o Animations, jeux de manipulation, projections de film, circuit découverte guidé dans le village vers les berges de Garonne, application d'expérience immersive et ludique.
- o Exposition permanente : La Garonne industrielle, vivante et mobile, la Garonne, un long fleuve pas si tranquille, ses hauts et ses bas

PÉRIODE DU 01/07/2021 AU 29/08/2021

Lundi		Fermé
Mardi	De 09:30 à 12:00 et de 13:30 à 18:00	
Mercredi	De 09:30 à 12:00 et de 13:30 à 18:00	
Judi	De 09:30 à 12:00 et de 13:30 à 18:00	
Vendredi	De 09:30 à 12:00 et de 13:30 à 18:00	
Samedi	De 09:30 à 12:00 et de 13:30 à 18:00	
Dimanche		Fermé

Entrée gratuite



F.N.P.F.

- o Le nouveau « Pêche Mag » (Revue de la Fédération Nationale de la Pêche en France) est téléchargeable sur le site de la FNPF.

- o <https://www.federatisonpeche.fr/166-peche-mag.htm>



## NOUVEAUTÉS 1ER CATÉGORIE



Parcours No-kill Garonne  
AAPPMA Fos



Taille légale à 23 cm  
Garonne





# BILAN DU POLE ANIMATION





## PUBLICS CONCERNÉS PAR LES ANIMATIONS

- Les écoles maternelles et primaires
- Les EMIS (écoles municipales d'initiations sportives)
- Les centres aérés
- Les MJC
- Les ITEP (instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques)
- Les Maisons de retraite
- Les mairies
- Diverses associations

90% des enfants sensibilisés ont moins de 12 ans

## DEUX GRANDS TYPES D'ANIMATIONS PROPOSÉES

### - Les animations pêche

- Initiation à la pêche au coup, au lancer, au quiver, à la carpe, à la truite, à l'écrevisse, au silure.

### - Les animations nature

- Sensibilisation aux milieux aquatiques
- Nettoyage de berges
- La visite de la pisciculture de Soueich
- Récolte et reconnaissance des invertébrés aquatiques

# Bilan des animations pêches

906 personnes sensibilisés



**878 enfants**



**28 Adultes**  
Maison de retraite





## GARDERIE FÉDÉRALE



## Pêches électriques 2021



*18 pêches d'inventaires*

*33 pêches de sauvetages*

## Journées d'alevinages en 2021



*97 journées*

## Comptage et régulation des cormorans 2021

**1 768** cormorans recensés 15/01/2022

**30** dortoirs

**1 000** cormorans abattus

**36** journées de tirs



# Clôture des débat



## CLOTURE DES DEBATS PAR LE PRESIDENT NORBERT DELPHIN

La conclusion de notre assemblée générale revient traditionnellement au représentant de l'Etat.

Une fois n'est pas coutume, la DDT 31, notre interlocuteur au nom du Préfet, Administration avec laquelle nos relations sont très bonnes, s'est excusée.

Il me revient donc la responsabilité de clôturer les échanges de cette Assemblée Générale.

Je vous remercie pour la confiance, encore une fois témoignée par l'approbation du travail de notre Conseil d'Administration, dont vous avez fait preuve au cours de cette dernière rencontre formelle du mandat échu de cette équipe.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*